

Une coalition issue de milieux divers – privé,
communautaire, scientifique et public – engagés
à travailler de façon planifiée et concertée pour vaincre
l'itinérance à Montréal.

www.mmfim.ca

Coordonner nos ressources, connaître les individus et appliquer
les meilleures pratiques.

MONTRÉAL 2020

OBJECTIF FIN À L'ITINÉRANCE CHRONIQUE ET CYCLIQUE

2 000 PERSONNES SORTIES DE LA RUE EN CINQ ANS

POURQUOI 2 000 PERSONNES ?

JecompteMTL, dénombrement réalisé en mars 2015, permet d'affirmer qu'au moins 784 personnes vivent l'itinérance chronique (plus de quatre ans) et que 1 357 vivent l'itinérance cyclique, soit 2 141 personnes pour lesquelles il est impératif d'intervenir.

https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/D_SOCIAL_FR/MEDIA/DOCUMENTS/RAPPORT_DENOMBREMENT_PERSONNES_SITUATION_ITINERANCE.PDF

POURQUOI L'ITINÉRANCE CHRONIQUE OU CYCLIQUE ?

Intervenir auprès de ces personnes contribuera à désengorger les services d'urgence (ambulanciers, hospitaliers, policiers, refuges, logements de transition) et contribuera à une meilleure qualité de vie pour les individus.

COMMENT ?

Chaque personne reçoit un soutien selon ses besoins et un logement abordable permanent. Plusieurs deviendront autonomes. Un grand nombre aura besoin de soutien pendant longtemps.

AUTANT DE SPÉCIFICITÉS QU'IL Y A D'INDIVIDUS !

« Les femmes que nous accueillons n'ont pas perdu la clé de leur logement, elles sont en souffrance à cause d'un problème de santé mentale, une addiction, un traumatisme ... le plus souvent ces situations se cumulent et la personne est isolée ». Pavillon Patricia Mackenzie.

« Bien que les Autochtones ne forment qu'une faible proportion de la population montréalaise (0,56 %), ils représentent 10 % des personnes en situation d'itinérance, dont 40 % Inuits. Les interventions à développer doivent tenir compte des traumatismes historiques (p. ex. écoles résidentielles), des particularités culturelles et de leurs besoins spécifiques ». Société Makivik, Projet Autochtones du Québec.

« Notre expérience nous démontre clairement que la stabilité résidentielle passe par un suivi communautaire sur mesure, offert par des intervenants qualifiés, expérimentés et significatifs pour la personne », Accueil Bonneau, Maison du père, Mission Bon Accueil et Mission Old Brewery.

VISION 2020

- Dans cinq ans, le réseau communautaire spécialisé aura accueilli, orienté, soutenu et logé de façon stable 2 000 femmes et hommes issus de l'itinérance chronique et cyclique qui seront intégrés dans la communauté de leur choix. Plusieurs auront trouvé un emploi ou une autre activité valorisante. Certains seront hébergés dans une résidence adaptée à leurs besoins.
- Le réseau lui-même aura consolidé son expertise et son organisation. Il sera en mesure de fournir des rapports chiffrés sur les résultats obtenus et une évaluation indépendante. Il disposera de environ 70 gestionnaires de cas communautaires avec une expertise unique et reconnue.
- Le réseau communautaire spécialisé maintiendra une capacité de 1 500 femmes et hommes; à mesure que certains en sortent (autonomie retrouvée, transfert, abandon, décès, institutionnalisation), d'autres pourront être accueillis, leur évitant ainsi de se retrouver en situation d'itinérance.

LE PLAN D'ACTION

Le plan d'action préconise une intervention de proximité favorisant l'accès aux soins, la stabilité résidentielle et l'inclusion sociale.

- 5 lieux d'accueil, d'évaluation et d'orientation
- 2 équipes de suivi intensif (SI)
- 70 gestionnaires de cas formés en soutien d'intensité variable (SIV) communautaire
- 1 200 subventions du programme de Supplément au loyer (PSL)
- 1 bureau de projet, 1 système d'information, la mesure des résultats, des recherches

ACTION	QUOI	QUI
Action 1 Accueil et référencement	Outiller des organismes en milieu communautaire avec l'appui du réseau SSS pour accueillir, évaluer, traiter et orienter les individus.	Organismes communautaires spécialisés Travailleurs et intervenants de la rue CHUM, CIUSSS
Action 2 Stabilité résidentielle et intégration dans la communauté	Consolider l'équipe SI du CHUM dans les locaux d'OBM. Établir une 2 ^e équipe SI. Consolider les équipes SIV communautaires. Établir, après étude, des équipes SIV pour les Autochtones. Mettre à contribution les équipes des CIUSSS. Mettre à contribution le personnel infirmier et médical des CIUSSS.	CHUM et OBM MSSS pour PREM hors territoire CIUSSS Organismes réalisant le programme SRA Organismes desservant les Autochtones Équipes SI et SIV CIUSSS Soutien aux équipes SIV communautaires
Action 3 Formation et communauté de pratique	Former les gestionnaires de cas SI et SIV. Mettre sur pied une communauté de pratique.	Intervenants Centre national d'excellence en santé mentale [CNESM] MMFIM
Action 4 Logement abordable	Loger 2 000 personnes en 5 ans: <ul style="list-style-type: none"> • logements privés avec le SRA; • logements dispersés avec PSL; • logements sociaux regroupés ou dispersés; • logements dispersés abordables sans PSL. Mettre en place un fonds d'aide au logement pour répondre aux besoins urgents.	Organismes réalisant le SRA Propriétaires privés SHDM OMHM OBNL Coopératives Partenaires privés
Action 5 Partage des données et mesure des résultats	Implanter SISA, partager les informations. Produire des rapports de résultats transparents et vérifiables. Confier à une entité autonome le mandat d'évaluer les résultats avec des indicateurs précis.	Organismes réalisant le SRA et autres en itinérance chronique et cyclique Bailleurs de fonds MMFIM
Action 6 Gestion de projet Inclusion sociale Recherche	Désigner un responsable de projet disposant de l'autorité nécessaire pour coordonner la mise en œuvre du plan d'action. Solliciter la participation de personnes ayant vécu ou vivant l'itinérance chronique ou cyclique. Financer la recherche sur les besoins des personnes en situation d'itinérance et sur les meilleures pratiques dans le but d'améliorer l'efficacité des interventions.	Ville de Montréal MMFIM Partenaires privés Organismes communautaires Chercheurs Centres de recherche Gouvernement du Québec

FINANCEMENT

Les programmes SPLI et SRA financent déjà une portion du plan d'action et permettront de loger 475 personnes d'ici 2019. Aux fins des projections financières, nous présumons la poursuite de ce financement au-delà de la fin de la présente entente.

Sur cinq ans, le MMFIM évalue les coûts additionnels (inflation annuelle à 2 %) à 36,9 M\$, dont 18,8 M\$ de fonds nouveaux.

Personnes sorties de la rue	2016	2017	2018	2019	2020	Cinq ans (M\$)
1. Réseau spécialisé (y compris SRA)	200	600	900	1 200	1 500	
2. Autonomes	—	100	300	400	500	
Soutien aux personnes* (Actions 1, 2, 3)	1 600 k\$	3 262 k\$	4 286 k\$	5 746 k\$	7 238 k\$	22 131 k\$
Soutien aux loyers* (Action 4)	476 k\$	1 435 k\$	2 523 k\$	4 044 k\$	5 625 k\$	14 105 k\$
Mise en œuvre (Actions 5, 6)	140 k\$	140 k\$	140 k\$	140 k\$	140 k\$	700 k\$
Total	2 216 k\$	4 837 k\$	6 949 k\$	9 930 k\$	13 003 k\$	36 936 k\$
Crédits déjà prévus	[1 276 k\$]	[2 235 k\$]	[3 323 k\$]	[4 844 k\$]	[6 425 k\$]	[18 105 k\$]
Fonds nouveaux	940 k\$	2 602 k\$	3 627 k\$	5 086 k\$	6 578 k\$	18 831 k\$

*Ces coûts excluent l'apport du programme SPLI-SRA et supposent sa poursuite.

SUR 5 ANS...

Plusieurs éléments de ce plan sont en voie de mise en œuvre. Ce qui en fait un plan, c'est l'objectif de loger et de soutenir 2 000 personnes issues de l'itinérance chronique et cyclique en cinq ans, et l'identification des moyens précis pour y parvenir. Outre

les ressources, il mise sur un réseau spécialisé formé d'un certain nombre d'organismes existants, la formation des intervenants de ce réseau, un système de coordination des actions, la cueillette des données utiles et la mesure des résultats.

- Déploiement continu du programme SRA.
- Désignation d'une entité responsable de la mise en œuvre du Plan et de la collecte et de l'analyse des données.
- Allocation de PSL pour itinérance.
- Implantation du SISA [ou équivalent] et assurer la formation et les contrôles de qualité.
- Recherches par les organismes autochtones pour préciser leurs besoins et déterminer les approches.
- Engagement budgétaire du gouvernement sur cinq ans pour les équipes de SIV communautaires.
- Mise en place d'un groupe-conseil de pairs.
- Mise en place d'une formation pour gestionnaire de cas.
- 2 000 personnes logées, dont 1 500 suivies dans le réseau spécialisé.
- Évaluation de l'implantation des SRA-SPLI.
- Évaluation des interventions et des impacts du Plan d'action sur les clientèles cibles.
- Publication du rapport d'évaluation.

2016

2017

2018

2019

2020

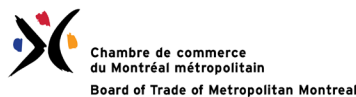
- Ententes avec le réseau SSS pour développer des lieux d'accueil et de traitement multidisciplinaire.
- Déploiement de nouveaux gestionnaires de cas dans les équipes de Soutien d'intensité variable [SIV] communautaires.
- Mise en place du Fonds d'aide au logement.
- Mise en place d'un programme de formation continue des intervenants.
- Expérimentation des approches autochtones.

- Mise en place d'une deuxième équipe SI et allocation des PREM psychiatre hors territoire.
- Analyse de résultats et ajustements au Plan d'action.
- Publication des premiers résultats.

- Fin annoncée du SPLI-SRA 2014-2019.
- Ajustements selon les résultats obtenus.

MMFIM

Mouvement pour mettre fin à l'itinérance à Montréal



ACRONYMES

CHUM – Centre hospitalier de l'Université de Montréal

CIUSSS – Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux

MMFIM – Mouvement pour mettre fin à l'itinérance à Montréal

OBM – Old Brewery Mission

PSL – Programme de supplément au loyer

SI – Suivi intensif

SISA – Système d'informations sur l'itinérance

SIV – Soutien d'intensité variable

SPLI – Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance

SRA – Stabilité résidentielle avec accompagnement

SSS – Santé et services sociaux